Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 038-213802473-20261104-D2026_57-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE
ARRONDISSEMENT DE LA TOUR DU PIN
VILLE DE MONTALIEU-VERCIEU

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 57/2026

Objet : Révision des tarifs des concessions du cimetière

L'an deux mille vingt-six, le 04 novembre à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal de la commune de Montalieu-Vercieu, légalement convoqué le 27 octobre, s'est réuni à la salle Jouvenet sous la présidence de Monsieur Christian GIROUD, Maire.

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 27

Présents : 18
CHAUDET Florence, D'ORIO Vincent, DREVET Christiane, FOURNET Steve, GIROUD Christian, GORCE Isabelle, JAVERLIAT Laure, LACAVE Quentin, LAROCHE Jean-Luc, LEMIRE Robert, LUTTRIN Jean-Claude, PÉJU Amaury, PELLEGRINELLI Florian, POULET Maxime, ROSSI Patrick, RUIS Frédéric, RUIZ Céline, THÉVENOT Monique.
Excusés ayant donné procuration : 7
ATTAVAY Bernard à ROSSI Patrick, BELLONVILLE Elodie à D'ORIO Vincent, , DA CONCEICAO Maryline à GIROUD Christian, FAYARD Stéphanie à LAROCHE Jean-Luc, PERRAUT Sébastien à LACAVE Quentin, PROTO Linda à RUIZ Céline, ZABI Sabya à RUIS Frédéric.
Absent : 2
COURTIAU Alexandre, LAURET Marie Cindy.
Soit 18 présents et 7 pouvoirs – 25 votants

Secrétaire de séance : CHAUDET Florence

Monsieur le Maire rappelle la délibération n° 12/2018 en date du 19 mars 2018 fixant les tarifs des concessions du cimetière communal et propose aux membres du conseil municipal la révision de ceux-ci et de les fixer comme suit :

CONCESSIONS CINÉRAIRES		
Type	**Durée**	**Tarif**
Columbarium – Case simple	15 ans	300 €
Columbarium – Case double	15 ans	400 €
Cavurne *(0,60 m x 0,60 m)*	15 ans	300 €
Cavurne *(0,60 m x 0,60 m)*	30 ans	500 €
Mini-tombe *(1 m x 0,70 m)*	15 ans	100 €
Mini-tombe *(1 m x 0,70 m)*	30 ans	200 €

Envoyé en préfecture le 05/11/2026
Reçu en préfecture le 05/11/2026
Publié le 06/11/2026
ID : 038-213802473-20261104-D2026_57-DE

CONCESSIONS FUNÉRAIRES		
Type	**Durée**	**Tarif**
Concession simple 2,5 m² *(1 m x 2,5 m)*	15 ans	100 €
Concession simple 2,5 m² *(1 m x 2,5 m)*	30 ans	200 €
Concession double 5 m² *(2 m x 2,5 m)*	15 ans	200 €
Concession double 5 m² *(2 m x 2,5 m)*	30 ans	400 €
Caveau provisoire	75 € par mois (tout mois commencé est dû)	

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs des concessions funéraires et cinéraires proposés ci-dessus.
- **ABROGE** la délibération n° 12/2018.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire,
Christian GIROUD

La secrétaire de séance,
Florence CHAUDET

MAIRIE de MONTALIEU-VERCIEU 38 (Isère)

Christian GIROUD
MAIRE de la commune de
Montalieu Vercieu (213802473)
5 nov. 2026